SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS EAP
Dégazolinage à MANCIOUX

Description de l'établissement

Nom :	EAP Dégazolinage
Adresse :	Non renseignée
Commune(s) :	MANCIOUX (31314)
	BOUSSENS (31084)
Activités :	07.01 - Distribution de gaz
Description :	Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/09/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant :	SSP39409920101
Ancien identifiant SIS :	Non renseigné
Description[1] :	Compte tenu de la pollution résiduelle, en application de l'article L125-6 du code de l'environnement, un secteur d'information sur les sols est créé pour conserver la mémoire de la pollution résiduelle
Documents associés[2] :	Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 27/08/2024

Enjeux et environnement : Ce site, d'une superficie d'environ 1 ha, est situé sur la zone d'Estarac de Boussens et Mancioux, à proximité de l'établissement ANTARGAZ. La société ELF Aquitaine Production y exerçait une activité de stockage d'huile et de dégazolinage du gaz de Saint-Marcet. Un récépissé de déclaration de fin d'exploitation a été délivré par le préfet le 6 novembre 1997. Depuis, aucune activité n'a été exercée sur ce terrain situé dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) relatif à la société ANTARGAZ.

Description[3] :

Dans le cadre de la cessation d'activités de la société ELF Aquitaine Production, le diagnostic environnemental réalisé a montré un sol pollué par des hydrocarbures sur plusieurs zones, aucune pollution n'a été constatée hors du site. En 1996, les installations de surface ont été supprimées et les terres polluées ont été traitées sur place par biodégradation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPRT ANTARGAZ, un ensemble de bâtis existants devait être démoli sur la parcelle AD 0297 située en secteur d'expropriation. La commune de Mancioux, maître d'ouvrage, a fait procéder aux travaux nécessaires. Lors de ces travaux réalisés en 2022, ont été découverts sur cette parcelle des fondations en béton armé profondes, des fosses en béton armé enterrées et des

canalisations de forts diamètres enterrées.
La zone a été traitée par déblaiement (et démolition) des éléments en béton armé jusqu'à une profondeur de 2 m, enlèvement et mise en décharge des canalisations et remblaiement puis compactage des fouilles.
Cependant, au vu de l'ampleur des découvertes et de la présence de matériaux de déconstruction amiantés enfouis (tôles et canalisation en fibre-ciment), il a été décidé de confiner ces éléments par la mise en place d'un géotextile et le remblaiement des 2 zones concernées en terre végétale sur une épaisseur de 30 cm.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Mancioux	1	AD	0297	31

Plans cartographiques :

Emplacement classification

Fond de carte SCAN IGN®

Classification : SSP39409920101

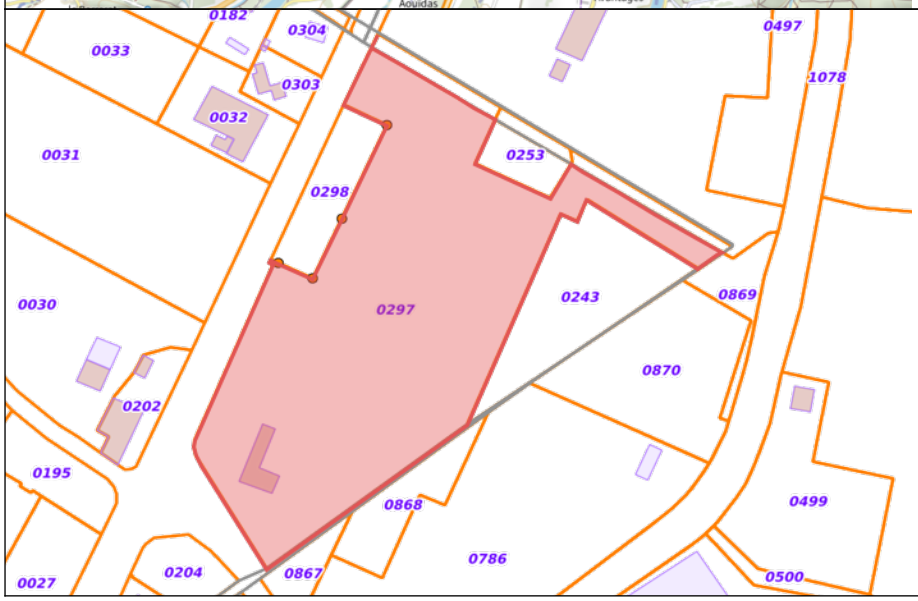

Emprise classification

Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN®

Classification : SSP39409920101

Coordonnées du centroïde RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154) : Long. : 534136.5588085206, Lat. : 6231548.59844243

Superficie estimée : 19520 m²

1 - Pour les etablissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les etablissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.